

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES COMPTES ANNUELS**

**Maison Familiale Rurale de  
Saint Gilles Croix de Vie**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

51, route de La Roche-sur-Yon  
**SAINT GILLES-CROIX de VIE (Vendée)**

**MAISON FAMILIALE RURALE DE SAINT GILLES CROIX DE VIE**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
51, route de La Roche-sur-Yon  
**SAINT GILLES-CROIX de VIE (Vendée)**

**Exercice clos le 30 juin 2023**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES COMPTES ANNUELS**

MAISON FAMILIALE RURALE DE  
SAINT GILLES CROIX DE VIE

Exercice clos le 30 juin 2023

Rapport du Commissaire  
aux comptes sur les  
comptes annuels

## A l'assemblée générale de l'Association Maison Familiale Rurale de Saint Gilles Croix de Vie,

### I. OPINION

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **MAISON FAMILIALE RURALE DE SAINT GILLES CROIX DE VIE** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### II. FONDEMENT DE L'OPINION

---

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

---

#### GROUPE Y BOISSEAU

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Pays de la Loire - Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique  
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 250 000 €  
Siège social : 52 rue Jacques-Yves Cousteau - Bâtiment A - BP 409 - 85010 LA ROCHE-SUR-YON Cedex - Tél.: 02 51 62 22 01  
RCS LA ROCHE-SUR-YON B 786 443 994 - APE 6920 Z - TVA: FR 24 786 443 994

NIORT - FONTENAY-LE-COMTE - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - LUÇON - NANTES - PARIS - TOURS

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Règles et méthodes comptables » et « subventions d'équipement » de l'annexe des comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations et au traitement comptable des subventions d'investissement de votre association. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans ces notes et leur correcte application.

#### **IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

#### **V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

**MAISON FAMILIALE RURALE DE  
SAINT GILLES CROIX DE VIE**

Exercice clos le 30 juin 2023

Rapport du Commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon  
le 15 décembre 2023  
Le Commissaire aux comptes

Groupe Y – BOISSEAU  
CHRISTOPHE POISSONNET

**MAISON FAMILIALE RURALE DE  
SAINT GILLES CROIX DE VIE**

Exercice clos le 30 juin 2023

Rapport du Commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels

## **COMPTES ANNUELS**

---

## COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Montant N	Montant N-1
<b>Cotisations</b>	4 840	4 488
<b>Ventes de biens et services</b>		
Vente de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	3 678 656	3 557 478
dont parrainages		
Production stockée		
Production immobilisée		
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	610 418	386 126
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>		
Dons manuels		
Mécénats	1 625	2 700
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	123 693	207 067
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	232	1 513
<b>Total (I)</b>	<b>4 419 464</b>	<b>4 159 372</b>
<b>Participations</b>		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	12 566	696
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total (II)</b>	<b>12 566</b>	<b>696</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	68 003	44 011
Produits exceptionnels sur opérations en capital	394 731	387 719
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total (III)</b>	<b>462 734</b>	<b>431 729</b>
<b>Total des produits (I+II+III)</b>	<b>4 894 764</b>	<b>4 591 798</b>
<b>Solde débiteur = Déficit</b>		
<b>Total général</b>	<b>4 894 764</b>	<b>4 591 798</b>

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Achats de marchandises	277 413	220 847
Variation de stocks	(7 843)	3 616
Autres achats et charges externes	1 224 988	994 613
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	48 453	32 751
Salaires et traitements	1 338 125	1 176 359
Charges sociales	422 470	367 929
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	602 082	581 983
Dotations aux provisions	5 540	4 488
Report en fonds dédiés		
Autres charges	2 353	4 352
<b>Total (I)</b>	<b>3 913 580</b>	<b>3 386 937</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	307 788	40 111
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total (II)</b>	<b>307 788</b>	<b>40 111</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 274	1 517
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 386	
<b>Total (III)</b>	<b>9 660</b>	<b>1 517</b>
Participation salariés aux résultats (IV)		
Impôts sur les bénéfices (V)	79	72
<b>Total des charges (I+II+III)</b>	<b>4 231 108</b>	<b>3 428 636</b>
<b>Solde créditeur = Excédent</b>	<b>663 656</b>	<b>1 163 162</b>
<b>Total général</b>	<b>4 894 764</b>	<b>4 591 798</b>

Rubriques	Montant N	Montant N-1
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature	6 968	12 325
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>MONTANT TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>6 968</b>	<b>12 325</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature	6 968	12 325
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>MONTANT TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>6 968</b>	<b>12 325</b>

## BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	1 603	1 603		
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires	5 802	5 802		887
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	62 956	34 438	28 518	26 736
Constructions	11 657 804	4 248 019	7 409 786	7 795 087
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	2 045 574	1 509 106	536 468	606 601
Immobilisations corporelles en cours	122 927		122 927	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	831		831	698
Prêts				445 549
Autres immobilisations financières				
<b>Total I</b>	<b>13 897 496</b>	<b>5 798 966</b>	<b>8 098 530</b>	<b>8 875 557</b>
<b>Stocks et en-cours</b>				
Stock et en-cours	24 368		24 368	16 525
<b>Créances</b>				
Créances reçues par legs ou donations				
Créances clts., adhér., usagers et cpt. Rattachés	874 953	5 273	869 679	834 030
Autres créances	162 371		162 371	94 711
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Instruments de trésorerie				
<b>Disponibilités</b>	<b>2 802 411</b>		<b>2 802 411</b>	<b>1 785 725</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>14 923</b>		<b>14 923</b>	<b>19 033</b>
<b>Total II</b>	<b>3 879 025</b>	<b>5 273</b>	<b>3 873 752</b>	<b>2 750 024</b>
Frais d'émission des emprunts III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecart de conversion (actif) V				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>17 776 521</b>	<b>5 804 240</b>	<b>11 972 281</b>	<b>11 625 581</b>
Rubriques	Montant brut		Montant net N	
<b>Engagements reçus</b>				
<b>Legs nets à réaliser :</b>				
Acceptés par les organismes stat. compétents ;				
Autorisés par l'organisme de tutelle ;				
Dons en nature restant à vendre.				

## BILAN PASSIF

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	330	330
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise statutaires</b>		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
<b>Réserves statutaires ou contractuelles</b>		
<b>Réserves pour projet de l'entité</b>		
<b>Autres réserves</b>	608 842	8 842
Report à nouveau	2 000 650	1 437 489
Excédent ou déficit de l'exercice	663 656	1 163 162
Situation nette (sous total)	3 273 479	2 609 823
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	6 043 782	6 381 056
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>9 317 260</b>	<b>8 990 878</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donation		
Fonds dédiés		
<b>Total II</b>		
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	43 967	38 427
<b>Total III</b>	<b>43 967</b>	<b>38 427</b>
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 733 975	1 922 656
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 844	79 671
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	292 877	230 106
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 824	4 040
Autres dettes	161 676	123 441
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	253 858	236 363
<b>Total IV</b>	<b>2 611 054</b>	<b>2 596 276</b>
<b>Ecart de conversion (passif) (V)</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>11 972 281</b>	<b>11 625 581</b>

## ANNEXE 1

Objet social de l'association

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Moyens mis en oeuvre

Règles et méthodes comptables

Engagements financiers et autres informations

Notes sur le Bilan Actif

Notes sur le Bilan Passif

Informations sur le compte de résultat

Immobilisations

Amortissements

Provisions

Etat des échéances

Fonds de Roulement

## ANNEXE

**Total du** 11 972 281 € **Résultat :** 663 656 €

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le par le Conseil d'Administration.

### 1 - OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION

La Maison Familiale :

MFR ST GILLES CROIX DE VIE

est une association de caractère familial, régie par la loi du 1er juillet 1901 .Sa durée est illimitée.

Son siège social est établi :

La Bouchère 85800 ST GILLES CROIX DE VIE

L'association a pour but

- de donner aux familles qui en sont membres les moyens d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités, notamment en ce qui concerne l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, générale, morale et sociale des enfants fréquentant,

- d'assumer la création, la gestion et la responsabilité légale, morale et financière de la Maison familiale Rurale,

- de participer à l'animation et au développement du milieu dans lequel est implantée la Maison Familiale Rurale et d'assurer toutes activités d'éducation populaire, de formation des adultes ainsi que toutes actions à caractère éducatif, social ou familial,

L'activité de formation conduite par l'association pourra s'exercer dans le cadre de la formation scolaire, de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue,

L'association pourra éventuellement proposer des activités complémentaires d'accueil, de repas, d'hébergement... dont les recettes permettent de concourir à la réalisation de l'objet de l'association,

L'association adopte pour la création et le fonctionnement de la Maison Familiale Rurale les moyens ou méthodes définis par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales et en particulier :

- la répartition des adolescents(es) en groupes restreints,

- l'alternance du temps de formation des adolescents(es) dans le milieu professionnel, la famille et dans la Maison.

### 2 - NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES

La MFR de la Bouchère de St Gilles Croix de Vie dispense des formations en alternance dans le domaine des métiers du bâtiment (maçonnerie, peinture, maintenance bâtiments de collectivités et hôtellerie de plein air), du nautisme, de la plasturgie et des composites. Les examens préparés vont du CAP jusqu'au BTS en passant par le BAC PRO. Elle dispense aussi des formations pour les demandeurs d'emploi avec le dispositif visa métiers du Conseil Régional. Des classes de 4ème et 3ème d'orientation sont aussi présentes à la MFR. En 2022/2023, 101 jeunes en 4èmes-3èmes et 280 apprentis, ainsi que des élèves en contrat pro et visa métiers, ont suivi une formation à la MFR.

La MFR de la Bouchère de St Gilles Croix de Vie a pour objectif de développer une activité de location en particulier de ses 120 chambres qui servent au logement des jeunes en formation en semaine, mais qui peuvent aussi être louées les week-ends et pendant les vacances. Ces logements répondent aussi au besoin du territoire pour les locations saisonnières (renfort gendarmerie et pompiers)

### **3 - MOYENS MIS EN ŒUVRE**

L'établissement MFR St Gilles s'étale sur une surface de près 9 500 m<sup>2</sup> de bâtiment dont 3 865 m<sup>2</sup> sont utilisés en salle de cours, ateliers, laboratoires et salle multi activités, par les moniteurs.

En 2022/2023, la MFR de St Gilles Croix de Vie a employé 75 personnes. Ce qui représente 42,85 ETP, dont 25,19 ETP de personnel pédagogique.

La MFR de St Gilles Croix de Vie a lié des partenariats avec les fédérations de la plasturgie, de l'industrie nautique et de l'hôtellerie de plein air. Dans le cadre du dispositif "visa métiers", la MFR de St Gilles Croix de Vie a un partenariat avec le Conseil Régional et le BTP CFA de la Roche sur Yon.

Les financements ont été assurés en 2022/2023 à 55% par les OPCO (pour la partie pédagogique) , 18% par les familles (pour la partie internat), 7% par le Ministère de l'Agriculture, 18 % par le Conseil Régional ou entreprises (formation continue) et 7% par les locations.

### **4 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règlements de ANC 2014-03. et 2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilité sont significativement différentes.

- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Provision retraite : Elle est calculée selon plusieurs paramètres :

1. L'âge de départ théorique : 62 ans
2. Taux d'actualisation : 3.6 %
3. La moyenne des salaires des 12 derniers mois
4. Taux moyen de charges sociales 33,27 %
5. Un taux de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise à 62 ans
6. Le nombre de mois dus par l'employeur en fonction de l'ancienneté (selon la convention collective) :
  - Inférieur à 10 ans : 0 mois
  - 10 à 15 ans : 0.5 mois
  - 15 à 20 ans : 1 mois
  - 20 à 30 ans : 1.5 mois
  - + 30 ans : 2 mois

## 5 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

**Engagements donnés : NEANT**

**Dettes garanties par des sûretés réelles : NEANT**

**Autres informations significatives : NEANT**

**Engagements financiers**

Caution collectivité publique sur emprunt – Capital restant dû de 1 436 K€ au 30/06/2022

**Honoraires commissaires aux comptes**

**4 740,00 €**

## ANNEXE

### 6 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé : cf tableau joint

Etat des créances : cf tableau joint

Montant des stocks : 24 367,76

Etat des provisions clients : cf tableau joint

<b>Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :</b>	<b>139 398,16</b>	
- OCAPIAT remb.formation		24 440,34
- Subvention CCCABTP		38 040,00
- remboursement sinistre GROUPAMA		9 794,09
- ASP subvention permis		8 500,00
- ASP Apprentis		166,66
- Subvention MSA		856,00
- Factures à établir		50 298,67
- Intérêts courus à recevoir		7 302,40
<b>Charges constatées d'avance :</b>	<b>14 923,22</b>	
- Charges d'exploitation :		14 923,22

### 7 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### Subventions d'équipement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en #131 et une quote-part est reprise en résultat tous les ans parallèlement à l'amortissement des biens financés, conformément au règlement ANC 2018-06 (traitement identique au cours des exercices précédents).

Etat des dettes : cf tableau joint

<b>Charges à payer incluses dans les postes du bilan :</b>	<b>180 715</b>	
- Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit		316,69
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés		44 046,37
- Dettes sociales		119 920,00
- Dettes fiscales		16 431,54
<b>Produits constatés d'avance :</b>	<b>253 858</b>	
- Subventions OPCO		253 858,00

## ANNEXE

### 8 - INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### Concours publics et subventions d'exploitation

- Etat ministère de l'Agriculture	318 833,00
- Conseil Régional/communes	121 579,00
- Erasmus	42 004,00
- CCCA	82 525,64
- Autres subventions	45 476,36

#### Contributions financières

- FDMFR 85	36 583,00
------------	-----------

#### Contributions volontaires en nature

La MFR St Gilles Croix de Vie a comptabilisé 6 967 € de contributions volontaires en nature. Ce montant se répartit ainsi :

- indemnités kms non remboursés à des bénévoles pour 3 408 €
- dons en nature de la part d'entreprises pour un montant de 3 559 €

## IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

## Etat des immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement		1 603		1 603
Autres immobilisations incorporelles	6 137	5 196	5 531	5 802
<b>Terrains</b>	<b>52 699</b>	<b>10 256</b>		<b>62 956</b>
Constructions sur sol propre	9 916 104	1 741 701		11 657 804
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers	1 264 637	15 123	3 494	1 276 265
Matériel de transport	78 981			78 981
Matériel de bureau, informatique et mobilier	204 783	41 507	21 281	225 009
Emballages récupérables et divers	395 695	120 195	50 572	465 318
Immobilisations corporelles en cours		122 927		122 927
Avances et acomptes				
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>11 912 899</b>	<b>2 051 709</b>	<b>75 347</b>	<b>13 889 261</b>
<b>Participations</b>				
Autres titres immobilisés	698	133		831
Prêts et autres immobilisations financières	445 549		445 549	
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>446 247</b>	<b>133</b>	<b>445 549</b>	<b>831</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 365 283</b>	<b>2 058 641</b>	<b>526 427</b>	<b>13 897 496</b>

## Etat des amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement		1 603		1 603
Autres immobilisations incorporelles	5 250	887	335	5 802
<b>Terrains</b>	<b>25 964</b>	<b>8 474</b>		<b>34 438</b>
Constructions sur sol propre	2 121 017	2 127 002		4 248 019
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers	799 995	153 715	3 494	950 215
Matériel de transport	78 981			78 981
Mat de bureau et informatique, mobilier	129 542	29 578	9 511	149 609
Emballages récupérables et divers	328 976	42 645	41 322	330 300
<b>Total des amortissements sur immobilisations corporelles</b>	<b>3 484 475</b>	<b>2 361 414</b>	<b>54 327</b>	<b>5 791 562</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 489 726</b>	<b>2 363 903</b>	<b>54 663</b>	<b>5 798 966</b>

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

### Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>				

### Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	38 427	5 540		43 967
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL</b>	<b>38 427</b>	<b>5 540</b>		<b>43 967</b>

### Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	10 917		5 644	5 273
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>	<b>10 917</b>		<b>5 644</b>	<b>5 273</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>49 344</b>	<b>5 540</b>	<b>5 644</b>	<b>49 240</b>

## ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances				
Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	831		831	
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>831</b>		<b>831</b>	
Clients douteux ou litigieux	5 273	5 273		
Autres créances clients	864 406	864 406		
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie				
Personnel et comptes rattachés	3 808	3 808		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat – Impôts sur les bénéfices				
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 667	8 667		
Etat – Divers	67 077	67 077		
Groupes et associés	692	692		
Débiteurs divers	82 126	82 126		
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>1 032 050</b>	<b>1 032 050</b>		
Charges constatées d'avance	14 923	14 923		
<b>TOTAL</b>	<b>1 047 804</b>	<b>1 046 973</b>	<b>831</b>	

Etat des dettes				
Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 733 975	162 876	624 049	947 050
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	123 844	123 844		
Personnel et comptes rattachés	91 423	91 423		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117 991	117 991		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	83 463	83 463		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 824	44 824		
Groupes et associés	75 729	75 729		
Autres dettes	85 947	85 947		
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	253 858	253 858		
<b>TOTAL</b>	<b>2 611 054</b>	<b>1 039 955</b>	<b>624 049</b>	<b>947 050</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	Autres mouvements	A LA CLÔTURE
Fonds propres sans droits de reprise	330					330
Fonds propres avec droits de reprise						-
Ecart de réévaluation						-
Réserves	8 842					8 842
Autres réserves						-
Report à nouveau	1 437 489	1 163 162				2 600 650
Excédent ou déficit de l'exercice	1 163 162	- 1 163 162			663 656	663 656
Situation nette	2 609 822	-	-	-	663 656	3 273 478
Fonds propres consommables						-
Subventions investissement	6 381 056		56 112	393 386		6 043 782
Provisions réglementées						-
<b>TOTAL</b>	<b>8 990 878</b>	<b>-</b>	<b>56 112</b>	<b>393 386</b>	<b>663 656</b>	<b>9 317 260</b>

